

L'ESPACE ECONOMIQUE

Introduction à la géographie économique et humaine

Myriam BARON, Université Paris Diderot
Hadrien COMMENGES, Université Paris Diderot
Delphine PRUNIER, Université Paris Diderot
Lina RAAD, Université Paris Diderot

Type : Progression semestrielle

Niveau : à partir de la 1^{ère} année de Licence

Durée : 10 à 11 séances de 2 heures / environ 4 heures par séquence de Travaux Dirigés

Thèmes : géographie économique, échanges, localisations des activités économiques, nouveaux espaces économiques

Objectifs

Partant de notions comme la mondialisation et les cycles d'innovation, cette progression de première année de Licence place au cœur des interrogations la compréhension des principales structures spatiales qui résultent des dynamiques économiques à l'œuvre. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir une véritable culture concernant les principales logiques de localisation des activités économiques et d'être sensibles aux nouvelles préoccupations liées aux localisations de ces mêmes activités économiques. Enfin, un intérêt particulier est accordé à la place de la géographie économique dans le grand ensemble constitué par la géographie humaine. Les séquences de travaux dirigés se focalisent sur la présentation d'exemples qui constituent des illustrations de notions théoriques vues en cours et qui sont en prise sur des questions faisant l'objet de développements récents dans la presse.

Cette progression semestrielle contient 5 séquences de Travaux Dirigés :

- TD 1 : Mondialisation. Caractéristiques des échanges
- TD 2 : Transports, réseaux et innovations
- TD 3 : Ressources, dépendances et mondialisation
- TD 4 : Dynamiques industrielles en Asie orientale, localisation des services en France
- TD 5 : Les villes « globales » dans la mondialisation

Elle contient également un sujet de Devoir sur Table de mi-semestre ainsi qu'une proposition de correction.

Déroulement

Chaque séquence de Travaux Dirigés correspond à un dossier organisé en 3 voire 4 parties, qui permettent d'envisager les différentes réalités du phénomène étudié et d'assurer une progression dans la compréhension et la structuration complexe de ce phénomène.

Lors des deux séances de 2 heures consacrées à une séquence, il est généralement possible d'aborder en détail au plus 2 des 3 à 4 parties qui la structurent. Chacune des parties de la séquence porte un titre général qui doit permettre aux étudiants de construire une synthèse des principaux résultats, après avoir répondu à la série de questions qui se rapportent aux documents. Les titres et les questions qui rythment chaque partie d'une séquence de Travaux Dirigés doivent permettre aux étudiants d'acquérir entre autres la méthodologie du commentaire de documents. La(les) partie(s) non traitées peu(ven)t donner lieu à un commentaire de documents dans le cadre du contrôle continu. Enfin, les séquences de Travaux Dirigés sont souvent complétées par 1 ou 2 lectures obligatoires qui correspondent à un chapitre d'un des ouvrages, qui constituent la bibliographie de base de cette introduction à la géographie économique. Ces lectures obligatoires font l'objet d'un apprentissage à la fiche de lecture et à la réponse à une question de lecture.

Les 5 séquences de Travaux Dirigés peuvent être traitées à la suite les unes des autres puisqu'elles constituent une progression. Par exemple, la séquence de TD 2 intitulée « Transports, réseaux et innovations » vient après la séquence de TD 1 introduisant à la « Mondialisation et système monde. Caractéristiques des échanges ». Cette 2^e séquence de TD permet une caractérisation des principaux moyens de transports et des principaux réseaux sur lesquels s'appuient les échanges.

Les différentes parties des séquences de Travaux Dirigés peuvent également être recomposées pour traiter d'autres questions plutôt centrées par exemple sur des espaces régionaux internationaux comme l'Asie orientale : recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 4), ou sur l'importance des villes dans la structuration des échanges d'informations et dans la captation des innovations (recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 5).

La première séquence de Travaux Dirigés peut enfin s'inscrire dans un enseignement sur les régions polarisées et être par exemple combinée avec la partie de la progression intitulée « Territoires et Systèmes Spatiaux. Une introduction à la géographie régionale ». C'est pour cette première séquence que sont proposés des éléments de réponse aux groupes de questions posées.

Références bibliographiques

Baudelle G., 2006, « Villes mondiales, villes globales et city regions : trois approches de la mondialisation urbaine », in Carrouet L. (dir.) *La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.5-311.

Béguin H., 1995, « La localisation des activités banales », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.497-513.

Bost F., 2002, « La localisation des activités économiques : du local au global », in Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) *Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin, coll. U, p.221-254.

Bost François, 2003, « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », *M@ppemonde*, n°75, 8 pages.
<http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04301.html>

Braudel F., 1985, « Le temps du monde (chapitre 3) » in *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, coll. Champs, p.81-121.

- Bretagnolle, A., Le Goix, R. et Vacchiani-Marcuzzo, C., 2011, *Métropoles et mondialisation*. Paris, La documentation Française.
- Carrouet L., 2005, « L'explosion des échanges et de la Logistique (Chapitre 3) », in *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin coll. U, 2e édition, p.90-127.
- Charvet J.-P., 1995, « Les échanges internationaux » in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.779-793.
- Charvet J.-P., 2006, « L'agriculture dans la mondialisation » in *Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.99-141.
- Didelon C., Grasland C., Richard Y. (dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, CNRS GDRE S4 – La Documentation Française, coll. Dynamiques des territoires, 260 p.
- Dollfus O., 1995, « Géopolitique du système monde », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D.(dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.667-693.
- Frémont A., 2006, « Flux et transports », in *Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.179-232.
- Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F., 2000, « La localisation des productions agricoles (chapitre 10) », in *Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.316-346.
- Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F. 2000, « La localisation de la fabrication industrielle (chapitre 11) », in *Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.348-380.
- Grataloup C., 2007, « Le « court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible », *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, Armand Colin, collection U, Chapitre 8, p.185-201.
- Grossetti M., 2004, « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie Economie Société*, Vol.6, p.163-177.
- Jouve B. et Roche Y, 2006, *Des flux et des territoires. Vers un monde sans états ?* Presses Universitaires du Québec, coll. Géographie contemporaine, 377 p.
- Le Goix R., 2005, *Villes et mondialisation : le défi du XXI^e siècle*, Paris, Ellipses, 176 p.
- Manzagol C., 1995, « La localisation des activités spécifiques », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.471 -496.
- Milhaud Olivier, 2006, « Mappemonde ou la mondialisation mise en images », *M@ppemonde*, n°84, 13 pages. <http://mappemonde.mgm.fr/num12/articles/art06401.html>
- Rozenblat Céline, 2004, « Intégration dans le commerce international: l'évidence du graphique triangulaire », *M@ppemonde*, n°75, 7 pages. <http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04302.html>
- Saint-Julien T., 1995, « Diffusion spatiale », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.559-582.
- Sassen S., 1996, *La ville globale New York Londres Tokyo*, Paris, Descartes et Cie, p.7-22. Et p.31-52.
- Zembri P., 2002, " Transports et réseaux : l'accentuation des mobilités ", in *Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin coll. U, p.255-288.

DST de mi-semester

1. Questions de lecture (temps conseillé : 1 heure, /10 points)

Chaque question de lecture est notée sur 5 points et doit être traitée en 25 minutes.

Vous devez faire l'effort :

- de présenter l'ouvrage d'où est extrait le texte dans lequel vous devez puiser les éléments de réponse ;*
- de définir tous les termes importants de la question, construire une réponse précise et progressive ;*
- d'indiquer en quoi les thématiques abordées sont en liens avec les questions étudiées dans l'enseignement d'Espace économique.*

1. A partir du chapitre de Christian Grataloup intitulé « le court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible », vous répondrez le plus précisément possible à la question suivante : quel(s) phénomène(s) caractérise(nt) la période 1945-1989 ? Quel(s) événement(s) y mettent fin ?
2. A partir du chapitre de Laurent Carroué intitulé « l'explosion des échanges et de la logistique », vous replacerez l'Union européenne dans la dynamique des organisations commerciales continentales intégrées avant d'en souligner le caractère exceptionnel et les fragilités.

2. Commentaire de documents (temps conseillé : 1 heure, /10 points)

A partir de cet ensemble de documents, des exemples vus dans le cadre du cours et des travaux dirigés, vous tenterez de répondre à la question : en quoi les dynamiques de localisation des centres d'appel sont exemplaires non seulement des différentes facettes de la Mondialisation mais aussi de la diffusion spatiale des innovations ?

Document 1 : les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde

Le « *Business Process Outsourcing* » (BPO) se définit comme le transfert d'une partie de la production nationale de services dans des pays à bas coût suivi de sa réimportation sur le marché domestique. Ce transfert de la production de certains services à l'étranger est synonyme d'un nouvel approfondissement de la division internationale du travail, ou d'une nouvelle avancée de la globalisation des processus de production.

Le BPO est fondé sur la confluence de deux changements structurels de l'économie mondiale intervenus ces dernières années. D'une part, la libéralisation du commerce international de services fait que des secteurs naguère protégés de la concurrence ne le sont plus ou le sont moins. D'autre part, la révolution technologique dans l'information et la communication, avec l'essor de l'Internet haut débit et une concurrence accrue dans le secteur des télécommunications, facilite la prestation de services à distance.

Les premiers emplois tertiaires délocalisés ont été des postes de télé-opérateurs au sein des centres

d'appel, des postes de gestion des relations-clients (les emplois de *back-office*) et de saisie de données (facturation, services de paie, déclarations de sinistres pour le compte de compagnies d'assurances...). Dans certains pays, ces emplois routiniers et peu qualifiés ont été transférés à l'étranger très rapidement. Puis des tâches de comptabilité ou de maintenance informatique ont fait l'objet d'une externalisation internationale. Désormais, des métiers hautement qualifiés sont également concernés : administration de réseaux, programmation et développement de logiciels, ingénierie, design...

1.2 Les délocalisations de services affectent pour le moment principalement les pays anglo-saxons, les Etats-Unis et le Royaume-Uni

La raison en est multiple : la pratique très répandue de la langue anglaise, l'importance du secteur informatique aux Etats-Unis, le nombre important de pays ayant un système juridique et comptable commun (ou relativement proche) avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, l'existence dans les Etats anglophones d'un contingent conséquent de diplômés très compétents.

La motivation première du BPO tient naturellement aux coûts très inférieurs auxquels sont produits divers services dans les pays émergents. Pour certaines activités, l'écart peut aller jusque 1 à 12.
(...)

1.3 L'éventail des pays destinataires de ces délocalisations de services est devenu assez large

Parmi les pays développés, l'Irlande est la première destination, suivie par le Canada et Israël. Bon nombre de pays émergents figurent aussi parmi les terres d'accueil : les Philippines, la Malaisie, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, ainsi que des pays non anglophones comme la Russie, la Chine, la Roumanie, le Maroc, la Tunisie, le Liban... Cependant, le marché demeure encore fortement dominé par l'Inde.

Les gains d'échange tirés par l'Inde de sa spécialisation informatique s'accroissent. En 2001-2002, le secteur des services informatiques indiens a réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 milliards de dollars, en croissance de 20% par rapport à 2000-2001, et les exportations ont atteint 7,68 milliards de dollars, en hausse de 23% comparativement à l'exercice précédent. Ces exportations se font surtout à destination des Etats-Unis : 63% des exportations indiennes de services informatiques sont absorbées par le marché américain. (cf. graphique 1). En Europe, c'est essentiellement le Royaume-Uni qui importe des services en provenance d'Inde.

Source : « Les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde et en France », Jérôme Letournel, 2004

Document 2 : Les grandes tendances d'évolution de la localisation des centres d'appel

Les téléservices¹ et centres d'appel font désormais partie des gisements d'emplois promis par le développement de l'économie de services, dont les Etats-Unis offrent le modèle. Aux Etats-Unis, 4 % des actifs travaillent dans des centres d'appel, contre seulement 2 % en Europe. Aussi, la compétition entre les territoires fait rage pour attirer ces activités pourvoyeuses d'emploi et promises à l'expansion². Mais au même moment, elle est devenue planétaire avec la concurrence de certaines métropoles du « sud ». En outre, l'instabilité de la technologie³ modifie peut-être déjà la nature même de l'objet (ne parle-t-on pas de « centres de contacts » et de centres d'appel virtuels ?), les règles de localisation et les termes de la compétition entre les lieux.

L'explosion du marché des centres d'appel correspond à la convergence et à l'interaction de la déréglementation des télécommunications, de l'effondrement de leurs coûts, d'une innovation technologique continue et des nouvelles logiques managériales d'entreprises. Les entreprises et notamment les multinationales s'allègent. Alcatel ne souhaite-t-elle pas devenir une entreprise sans usine ? Ce mouvement, initié aux Etats-Unis dans les années 1980 et dans un premier stade limité au secteur de la fabrication s'est étendu à la plupart des secteurs et activités propres à l'entreprise, modifiant la géographie mondiale. Depuis les années 1990, il a gagné les activités en amont de la fabrication : les entreprises recentrent leurs activités sur le client (Veltz), véritable nœud gordien de la concurrence, et externalisent : l'« *outsourcing*⁴ » et l'« *infogérance*⁵ » se développent.

L'intermédiation⁶ devient stratégique. « L'information y est utilisée comme une ressource économique. Les entreprises recourent davantage à l'information pour accroître leur efficacité, leur compétitivité, stimuler l'innovation et obtenir de meilleurs résultats, souvent en améliorant la qualité des biens et des services qu'elles produisent. » On parle de management de l'information, d'individualisation du marketing et de convergence croissante des technologies dans un système hautement intégré.

Les conséquences géographiques de ces diverses évolutions sont complexes : elles peuvent renforcer les différences territoriales préexistantes mais aussi les renouveler, redistribuer les cartes. Les Etats-Unis, par exemple, n'ont pas déréglementé le secteur des télécommunications au même moment et les plus audacieux se sont ainsi assurés d'importants avantages comparatifs.

Mais même si elle demeure en partie structurante et concourt à la transformation organisationnelle des entreprises, des marchés de la main d'œuvre ou de l'offre, etc., la technologie n'est pas déterminante. Elle accompagne et renforce les logiques de déploiement des entreprises déterminées par ailleurs. Pour paraphraser M. Castells, la technique ne détermine pas l'entreprise, pas davantage que l'entreprise ne détermine l'innovation technique, elle l'utilise. Les délocalisations sont antérieures au développement de l'internet. Certaines entreprises utilisent la technique pour centraliser leur système d'informations, d'autres pour le mettre en réseau.

Notes

1. Par téléservices il faut comprendre toutes les activités (télémarketing inclus) d'une entreprise gérées à distance par le biais d'un *call center* ou d'un centre de contacts. Le vocabulaire est souvent imprécis. La mauvaise image des centres d'appel y est pour beaucoup : ainsi les « centres d'abattage téléphonique », paré de tous les vices, s'opposent, dans la littérature professionnelle, aux « centres de relation client », réputés nobles. Ce qui reste à démontrer.
2. On peut douter que l'on atteigne un tel taux en Europe, vu les progrès de la productivité et de la délocalisation.
3. L'offre technique, en évolution constante, est marquée par la convergence mais aussi par une absence de standardisation qui peut s'expliquer en partie par la féroce bataille que se livrent les acteurs économiques : opérateurs, SII, intégrateurs, etc.
4. Prise en charge externe par des sociétés spécialisées de fonctions propres à l'entreprise (transport, comptabilité, paye, stockage, etc.) ; 53 % de l'activité en 1999 en France selon une étude de Cesmo.
5. Externalisation des fonctions informatiques.
6. Processus d'apprentissage réciproque entre l'offre et la demande, basé sur l'échange d'informations ; l'information descend de l'entreprise vers le client mais surtout remonte du client vers l'entreprise. GENSOLLEN, 2001. Le développement de l'intermédiation témoigne à son tour de la faillite des futurologues qui en prévoient la disparition grâce à l'internet (nouvel « endisme » selon BROWN, DUGUID, 2002).

Source : PUEL, G. 2003. « Géographie des centres d'appel », Réseaux

Document 3 : Salaires horaires (en dollars) dans quelques activités aux Etats Unis et en Inde en 2002-2003

Activités	Salaires horaires aux Etats-Unis	Salaires horaires en Inde
Employé centre d'appel	12,57	1
Employé transcription et gestion de dossiers médicaux	13,17	1,50 à 2
Employé service de paie	15,17	1,50 à 2
Comptable	23,35	6 à 15
Analyse financier	33 à 35	6 à 15

Source : « The new wave of outsourcing », A.D Bardhan et C. Kroll, 2003

DST de mi-semester *Proposition de correction*

1. Questions de lecture (temps conseillé : 1 heure, /10)

Chaque question de lecture est notée sur 5 points et doit être traitée en 25 minutes.

Vous devez faire l'effort :

- de présenter l'ouvrage d'où est extrait le texte dans lequel vous devez puiser les éléments de réponse ;
- de définir tous les termes importants de la question, construire une réponse précise et progressive ;
- d'indiquer en quoi les thématiques abordées sont en liens avec les questions étudiées dans l'enseignement d'Espace économique.

1. A partir du chapitre de Christian Grataloup intitulé « le court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible », vous répondrez le plus précisément possible à la question suivante : quel(s) phénomène(s) caractérise(nt) la période 1945-1989 ? Quel(s) événement(s) y mettent fin ?

S'intéresser aux phénomènes qui caractérisent la période 1945-1989 et aux événements qui y ont mis fin conduit à resituer le chapitre intitulé « le court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible » dans le cheminement que l'auteur, Christian Grataloup, propose dans son ouvrage « Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde ». Cet ouvrage, qui a reçu le prix Ptolémée au Festival International de Géographie de Saint-Dié des Vosges en 2007, est structuré en 3 parties aux titres évocateurs « les mondes avant le monde », « la construction du monde » et enfin « les limites du monde » qui soulignent à la fois les limites d'un récit unique construit par l'Occident et l'intérêt qu'il y a à mobiliser la géographie pour trouver des réponses aux besoins actuels d'histoire globale. Plus précisément, le chapitre intitulé « le court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible » se situe au début de la 3^e et dernière partie du livre intitulée « les limites du monde ».

Evoquer les limites du Monde c'est ainsi se demander si le monde, le niveau mondial est inévitable pour comprendre les organisations majeures actuelles. Car ce qui marque la période qui commence à partir de 1945 c'est tout d'abord l'engagement important des Etats-Unis au niveau mondial, à la différence de ce qui s'était passé après la Première Guerre Mondiale où ce pays s'était « enfermé » dans une politique isolationniste. L'engagement des Etats-Unis va de pair avec les fondements de la dynamique qui s'affirme entre 1945 et 1980 et qui finit par être appelée « mondialisation ». Ne parler que de l'engagement des Etats-Unis, c'est oublier qu'un des grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale est l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) et que jusqu'aux années 1980 deux mondialisations vont cohabiter voire s'affronter : celle à laquelle on pense le plus souvent, à savoir celle qui coïncide avec un Monde capitaliste ; celle portée par le camp socialiste, comme le suggère Christian Grataloup.

Ce dernier type de mondialisation est d'abord défini par l'échec d'une révolution socialiste universelle entérinée avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui conduit, au moins pour un pays comme l'URSS à l'exacerbation d'une identité « locale ». Au cours de cette période l'URSS et ses « pays frères » deviennent le modèle d'anti-monde capitaliste. Cet anti-monde est en concurrence très forte avec le monde capitaliste, notamment lors de la période de la Guerre froide et de la course aux armements entre les deux super puissances que sont les USA et l'URSS. Or, cette course aux armements a un coût exorbitant, qui hypothèque durablement toute expérimentation pour bâtir une nouvelle société.

Les années 1970 marquent le début d'une érosion accélérée de cette mondialisation alternative proposée par les pays du camp socialiste. Le parcours de la Chine connaît un tournant décisif avec la mort de Mao Tse Tung en 1976, marqué par l'affirmation d'une stratégie d'une intégration au Monde. Côté soviétique, la très forte hausse du prix des hydrocarbures contribue à rendre plus supportable le coût de la course aux armements mais aussi, et de manière quelque peu paradoxale, à mieux insérer l'URSS dans les circuits commerciaux de la mondialisation capitaliste. La chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS entre 1989 et 1991 entérinent la fin d'une expérimentation voire d'une construction d'un monde différent. La mondialisation qui triomphe à la fin du XXe siècle est économique. Dans une telle configuration, la perte d'autonomie économique ressentie contribue à raviver les sentiments nationaux.

La lecture de la période 1945-1989 proposée par Christian Grataloup au prisme de deux types de mondialisation qui s'opposent contribue à rendre plus fine la compréhension de ce processus extrêmement complexe, qui n'a pas « démarré » dans les années 1980 comme on a eu trop tendance à le dire au cours des années 1990. Il convient en effet de se souvenir qu'au début des années 1910 le niveau mondial paraissait incontournable, tellement il était conforté notamment par le fonctionnement des empires coloniaux. La période, qui a commencé en 1914 et s'est achevée après la deuxième guerre mondiale n'a fait que souligner combien « la mondialisation (était) réversible ». Cette lecture de la période 1945-1989 souligne enfin l'importance des grands ensembles régionaux qu'il s'agisse de l'URSS et ses pays frères ou encore des « Sud » intégrés jusqu'au début des années 1960 dans les grands Empires coloniaux. Autant de thèmes abordés qui montrent toute la variété des contenus de l'expression générique « Espace économique ».

2. A partir du chapitre de Laurent Carroué intitulé « l'explosion des échanges et de la logistique », vous replacerez l'Union européenne dans la dynamique des organisations commerciales continentales intégrées avant d'en souligner le caractère exceptionnel et les fragilités.

Replacer l'Union européenne dans la dynamique des organisations commerciales continentales intégrées à partir des propos de Laurent Carroué dans son chapitre intitulé « l'explosion des échanges et de la logistique » conduit tout d'abord à situer ce chapitre dans l'ouvrage intitulé « Géographie de la Mondialisation », dont la seconde édition date de 2005. Ce dernier propose de présenter les différents acteurs et les principaux mécanismes de la mondialisation en soulignant les dynamiques territoriales actuelles. Dans cette construction en 6 chapitres, « l'explosion des échanges et de la logistique » correspond au 3e chapitre entre celui consacré aux firmes transnationales et celui traitant de la mondialisation des marchés et des facteurs de production. Ce chapitre s'organise autour de 2 points centraux : d'une part la mondialisation des échanges, d'autre part les transports et la logistique. C'est à la fin du premier temps fort de cette démonstration que l'on trouve l'analyse concernant les organisations commerciales continentales intégrées.

Il faut tout d'abord replacer l'émergence de l'Union européenne par rapport à la multiplication des accords régionaux au cours des 40 dernières années. Selon Laurent Carroué, on est passé de 5 accords régionaux existant en 1970 à 20 en 1980 et 80 en 1999. Or, l'Union européenne s'est également appelée Communauté économique européenne et Communauté européenne du charbon et de l'acier. Sa création remonte ainsi à 1952 et à ce titre elle apparaît bien comme une des premières organisations commerciales continentales. Car, faut-il le rappeler, la mondialisation des échanges se construit d'abord par la forte montée des échanges internes aux différentes grandes régions du monde, qui représentent plus de la moitié du commerce mondial. Par rapport à cet ordre de grandeur, on se souviendra également que le commerce interne de l'Union européenne seulement à 15 représente quelques 61% des exportations totales : ce qui garantit à cette organisation une relative protection face aux évolutions des marchés américains et asiatiques. De plus, il convient de souligner que cette structure a su s'enrichir d'une dimension politique de plus en plus forte et dispose d'une monnaie commune depuis 2002.

Cette apparente solidité économique et cet ambitieux projet politique ne doivent cependant pas faire oublier que son solde commercial est légèrement négatif à cause du fort déficit avec l'Asie et de ses grands besoins en énergie. Enfin, ses rapports au monde ainsi que la continuation de son processus d'intégration sont de plus en plus soumis aux intérêts stratégiques et géoéconomiques des Etats-Unis. Cette pression est d'autant plus efficace que pour certains états les liens avec les Etats-Unis ont été établis depuis le début du XXe siècle. Les dynamiques et les tensions subies par l'Union européenne sont issues du processus de mondialisation à l'œuvre depuis 1980, de la révolution des transports qui lui est en partie associée et donc de la division internationale du travail qui en résulte. Ces dynamiques et ses tensions soulignent également combien la construction européenne économique et politique sont sujettes aux pressions internationales, en particulier américaines. Ces dynamiques et ses tensions soulignent finalement le fait que l'Europe organise beaucoup moins les échanges qu'avant la Première Guerre Mondiale.

Ce constat est à mettre en regard avec les notions développées dans le cadre de l'enseignement d'Espace économique, notamment celles qui ont trait aux économies-mondes définies par Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein et aux décentrages et recentrages connues par ces dernières. Ce constat souligne enfin l'importance des échanges dans la structuration des espaces au niveau mondial – échanges qui ont augmenté beaucoup plus vite que la production mondiale depuis le début des années 1980.

1. Commentaire de documents (temps conseillé : 1 heure, /10)

A partir de cet ensemble de documents, des exemples vus dans le cadre du cours et des travaux dirigés, vous tenterez de **répondre à la question** : en quoi les **dynamiques de localisation des centres d'appel** sont **exemplaires** non seulement des **différentes facettes de la mondialisation** mais aussi de la **diffusion spatiale des innovations** ?

Document 1 : les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde

Le « *Business Process Outsourcing* » (BPO) se définit comme le transfert d'une partie de la production nationale de services dans des pays à bas coût suivi de sa réimportation sur le marché domestique. Ce transfert de la production de certains services à l'étranger est synonyme d'un nouvel approfondissement de la division internationale du travail, ou d'une nouvelle avancée de la globalisation des processus de production.

Le BPO est fondé sur la confluence de deux changements structurels de l'économie mondiale intervenus ces dernières années. D'une part, la libéralisation du commerce international de services fait que des secteurs naguère protégés de la concurrence ne le sont plus ou le sont moins. D'autre part, la révolution technologique dans l'information et la communication, avec l'essor de l'Internet haut débit et une concurrence accrue dans le secteur des télécommunications, facilite la prestation de services à distance.

Les premiers emplois tertiaires délocalisés ont été des postes de télé-opérateurs au sein des centres d'appel, des postes de gestion des relations-clients (les emplois de *back-office*) et de saisie de données (facturation, services de paie, déclarations de sinistres pour le compte de compagnies d'assurances...). Dans certains pays, ces emplois routiniers et peu qualifiés ont été transférés à l'étranger très rapidement. Puis des tâches de comptabilité ou de maintenance informatique ont fait l'objet d'une externalisation internationale. Désormais, des métiers hautement qualifiés sont également concernés : administration de réseaux, programmation et développement de logiciels, ingénierie, design...

1.2 Les délocalisations de services affectent pour le moment principalement les pays anglo-saxons, les Etats-Unis et le Royaume-Uni

La raison en est multiple : la pratique très répandue de la langue anglaise, l'importance du secteur informatique aux Etats-Unis, le nombre important de pays ayant un système juridique et comptable commun (ou

relativement proche) avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, l'existence dans les Etats anglophones d'un contingent conséquent de diplômés très compétents.

La motivation première du BPO tient naturellement aux coûts très inférieurs auxquels sont produits divers services dans les pays émergents. Pour certaines activités, l'écart peut aller jusque 1 à 12. (...)

1.3 L'éventail des pays destinataires de ces délocalisations de services est devenu assez large

Parmi les pays développés, l'Irlande est la première destination, suivie par le Canada et Israël. Bon nombre de pays émergents figurent aussi parmi les terres d'accueil : les Philippines, la Malaisie, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, ainsi que des pays non anglophones comme la Russie, la Chine, la Roumanie, le Maroc, la Tunisie, le Liban... Cependant, le marché demeure encore fortement dominé par l'Inde.

Les gains d'échange tirés par l'Inde de sa spécialisation informatique s'accroissent. En 2001-2002, le secteur des services informatiques indiens a réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 milliards de dollars, en croissance de 20% par rapport à 2000-2001, et les exportations ont atteint 7,68 milliards de dollars, en hausse de 23% comparativement à l'exercice précédent. Ces exportations se font surtout à destination des Etats-Unis : 63% des exportations indiennes de services informatiques sont absorbées par le marché américain. (cf. graphique 1). En Europe, c'est essentiellement le Royaume-Uni qui importe des services en provenance d'Inde.

Source : « Les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde et en France », Jérôme Letournel, 2004

Document 2 : Les grandes tendances d'évolution de la localisation des centres d'appel

Les téléservices¹ et centres d'appel font désormais partie des gisements d'emplois promis par le développement de l'économie de services, dont les Etats-Unis offrent le modèle. Aux Etats-Unis, 4 % des actifs travaillent dans des centres d'appel, contre seulement 2 % en Europe. Aussi, la compétition entre les territoires fait rage pour attirer ces activités pourvoyeuses d'emploi et promises à l'expansion². Mais au même moment, elle est devenue planétaire avec la concurrence de certaines métropoles du « sud ». En outre, l'instabilité de la technologie³ modifie peut-être déjà la nature même de l'objet (ne parle-t-on pas de « centres de contacts » et de centres d'appel virtuels ?), les règles de localisation et les termes de la compétition entre les lieux.

L'explosion du marché des centres d'appel correspond à la convergence et à l'interaction de la déréglementation des télécommunications, de l'effondrement de leurs coûts, d'une innovation technologique continue et des nouvelles logiques managériales d'entreprises. Les entreprises et notamment les multinationales s'allègent. Alcatel ne souhaite-t-elle pas devenir une entreprise sans usine ? Ce mouvement, initié aux Etats-Unis dans les années 1980 et dans un premier stade limité au secteur de la fabrication s'est étendu à la plupart des secteurs et activités propres à l'entreprise, modifiant la géographie mondiale. Depuis les années 1990, il a gagné les activités en amont de la fabrication : les entreprises recentrent leurs activités sur le client (Veltz), véritable nœud gordien de la concurrence, et externalisent : l'« *outsourcing*⁴ » et l'« *infogérance*⁵ » se développent.

L'intermédiation⁶ devient stratégique. « L'information y est utilisée comme une ressource économique. Les entreprises recourent davantage à l'information pour accroître leur efficacité, leur compétitivité, stimuler l'innovation et obtenir de meilleurs résultats, souvent en améliorant la qualité des biens et des services qu'elles produisent. » On parle de management de l'information, d'individualisation du marketing et de convergence croissante des technologies dans un système hautement intégré.

Les conséquences géographiques de ces diverses évolutions sont complexes : elles peuvent renforcer les différences territoriales préexistantes mais aussi les renouveler, redistribuer les cartes. Les Etats-Unis, par exemple, n'ont pas déréglementé le secteur des télécommunications au même moment et les plus audacieux se sont ainsi assurés d'importants avantages comparatifs.

Mais même si elle demeure en partie structurante et concourt à la transformation organisationnelle des entreprises, des marchés de la main d'œuvre ou de l'offre, etc., la technologie n'est pas déterminante. Elle accompagne et renforce les logiques de déploiement des entreprises déterminées par ailleurs. Pour paraphraser M. Castells, la technique ne détermine pas l'entreprise, pas davantage que l'entreprise ne détermine l'innovation technique, elle l'utilise. Les délocalisations sont antérieures au développement de l'internet. Certaines entreprises utilisent la technique pour centraliser leur système d'informations, d'autres pour le mettre en réseau.

Notes

1. Par téléservices il faut comprendre toutes les activités (télémarketing inclus) d'une entreprise gérées à distance par le biais d'un *call center* ou d'un centre de contacts. Le vocabulaire est souvent imprécis. La mauvaise image des centres d'appel y est pour beaucoup : ainsi les « centres d'abattage téléphonique », paré de tous les vices, s'opposent, dans la littérature professionnelle, aux « centres de relation client », réputés nobles. Ce qui reste à démontrer.
2. On peut douter que l'on atteigne un tel taux en Europe, vu les progrès de la productivité et de la délocalisation.
3. L'offre technique, en évolution constante, est marquée par la convergence mais aussi par une absence de standardisation qui peut s'expliquer en partie par la féroce bataille que se livrent les acteurs économiques : opérateurs, SII, intégrateurs, etc.
4. Prise en charge externe par des sociétés spécialisées de fonctions propres à l'entreprise (transport, comptabilité, paye, stockage, etc.) ; 53 % de l'activité en 1999 en France selon une étude de Cesmo.
5. Externalisation des fonctions informatiques.
6. Processus d'apprentissage réciproque entre l'offre et la demande, basé sur l'échange d'informations ; l'information descend de l'entreprise vers le client mais surtout remonte du client vers l'entreprise. GENSOLLEN, 2001. Le développement de l'intermédiation témoigne à son tour de la faillite des futurologues qui en prévoyaient la disparition grâce à l'internet (nouvel « endisme » selon BROWN, DUGUID, 2002).

Source : PUEL, G. 2003. « Géographie des centres d'appel », Réseaux

Document 3 : Salaires horaires (en dollars) dans quelques activités aux Etats Unis et en Inde en 2002-2003

Activités	Salaires horaires aux Etats-Unis	Salaires horaires en Inde
Employé centre d'appel	12,57	1
Employé transcription et gestion de dossiers médicaux	13,17	1,50 à 2
Employé service de paie	15,17	1,50 à 2
Comptable	23,35	6 à 15
Analyse financier	33 à 35	6 à 15

Source : « The new wave of outsourcing », A.D Bardhan et C. Kroll, 2003

Analyse du sujet

On pouvait considérer que la problématique était dans la question : **en quoi les dynamiques de localisation des centres d'appel sont exemplaires, non seulement des différentes facettes de la mondialisation, mais aussi de la diffusion spatiale des innovations ?**

- Pour les différentes facettes de la mondialisation, vous pouviez mobiliser ce qui a été vu dans le cours et en TD depuis le début du semestre : la théorie des **avantages comparatifs** met en concurrence différents lieux à l'échelle mondiale, mais ne pas oublier que tout cela a été permis par la **libéralisation** des secteurs économiques, intervenue à des époques différentes selon les activités et les pays. A resituer dans le cadre de la **révolution des Nouvelles Technologies des Transports et de la Communication**.
- Question de la **diffusion spatiale des innovations** : beaucoup d'entre vous n'ont pas suffisamment exploité cette notion, qui était pourtant bien développée dans le document 1. Il était notamment possible de relier la diffusion spatiale des innovations à la **Division Internationale du Travail** et la montée en gamme progressive des niveaux de qualification. La diffusion spatiale des innovations désigne l'ensemble des processus qui concourent au déplacement de l'innovation dans l'espace géographique,

et les effets que ces déplacements engendrent en retour dans cet espace. Le processus de diffusion recouvre à la fois une dimension temporelle (l'innovation se propage avec un décalage dans le temps) et une dimension spatiale.

Proposition de rédaction

Introduction

Depuis le début des années 1980, la mondialisation est caractérisée par une croissance remarquable des échanges. Ceux-ci connaissent une augmentation supérieure à la production dans le monde entier. Ce phénomène a été rendu possible à cause de l'abaissement ininterrompu des droits de douane (cf. différents rounds de négociation du GATT puis de l'OMC depuis 1995). Cette libéralisation du commerce international a entraîné une concurrence accrue entre les différents lieux qui constituent l'espace économique mondial, selon la théorie des avantages comparatifs. Dans le secteur des services, cela s'est traduit par le « Business Process Outsourcing » (BPO), c'est-à-dire « le transfert de la production nationale de services dans des pays à bas coût suivi d'une réimportation sur le marché domestique » (document 1). Les dynamiques récentes de localisation des centres d'appel illustrent ce processus. Fort de ces premiers constats, on peut alors se demander en quoi les dynamiques de localisation des centres d'appel sont exemplaires non seulement des différentes facettes de la mondialisation mais aussi de la diffusion spatiale des innovations. Dans un premier temps, on s'attachera à décrire les facteurs de localisation des centres d'appel dans le monde. Puis, après avoir présenté brièvement les caractéristiques de la diffusion spatiale des innovations, on tentera d'identifier les modalités de la diffusion spatiale de cette innovation.

I. Centres d'appel représentatifs des différentes facettes de la mondialisation : facteurs de localisation des centres d'appel

1°) Libéralisation du commerce international de services

Comme cela a été mis en évidence pour d'autres secteurs comme les productions agricoles, les échanges mondiaux de services ont fait l'objet d'une libéralisation à partir des années 80 (document 1). Cela n'intervient pas forcément au même moment partout, ce qui peut expliquer les différences temporelles observées dans la diffusion de l'innovation selon les pays. Dans le secteur des transports aériens de passagers par exemple, les pays européens qui avaient libéralisé le secteur en premier avaient pu devenir des acteurs centraux du trafic européen : ce qu'illustre l'essor du hub d'Amsterdam Schiphol. C'est ce qui est expliqué dans le document 2 au sujet de la déréglementation du secteur des télécommunications : « Les Etats-Unis, par exemple, n'ont pas déréglementé le secteur des télécommunications au même moment et les plus audacieux se sont ainsi assurés d'importants avantages comparatifs ».

2°) Révolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

La révolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) est caractérisée notamment par l'essor de l'Internet haut débit et la concurrence accrue dans le secteur des télécommunications en partie liés aux progrès techniques - deux aspects qui ont permis un effondrement des coûts. Il est ainsi précisé que les télécommunications sont « une innovation technologique continue » (document 2), ce qui souligne que l'innovation est un processus cumulatif. Tout ceci facilite la prestation de services à distance. Néanmoins, il est également précisé, dans le document 2, que « la technologie n'est pas déterminante » mais qu'elle « accompagne et renforce les logiques de déploiement des entreprises déterminées par ailleurs ». En effet, les délocalisations ne sont pas apparues avec Internet, simplement la révolution des NTIC a favorisé ces délocalisations dans le secteur des services en particulier. Tout ceci ne constitue qu'un support ou facteur facilitant les dynamiques de localisation des entreprises. On observe la même chose dans d'autres secteurs moins dépendants des NTIC.

3°) Délocalisation en fonction d'avantages comparatifs

Les deux premiers points expliquent l'explosion du marché des centres d'appel à l'échelle mondiale. En effet, la libéralisation du commerce international des services et la révolution des NTIC entraîne une concurrence à l'échelle internationale. Il se produit alors des délocalisations vers des pays qui détiennent des avantages comparatifs liés au coût de la main-d'œuvre plus faible mais aussi à la pratique de la langue anglaise, aux systèmes juridique et comptable communs (document 1) sans oublier le niveau de qualification (cf. supra 2ème partie). Le tableau du document 3 donne une idée plutôt claire des écarts de salaires entre les Etats-Unis et l'Inde dans quelques activités. Les écarts les plus importants caractérisent les emplois les moins qualifiés : pour les employés des centres d'appel, ces écarts varient de 1 à 12.

II. Processus de diffusion spatiale des innovations : dynamiques des délocalisations des centres d'appel

1°) Caractéristiques de la diffusion spatiale d'une innovation

Avant de caractériser les dynamiques spatiales des délocalisations des centres d'appel, il convient de se demander en quoi ceux-ci peuvent constituer « une innovation » et ce que sont les caractéristiques de la diffusion spatiale d'une innovation. Cette approche a été largement privilégiée et formalisée par Thorsten Hägerstrand, géographe suédois. « L'innovation » recouvre des réalités très variées qui vont d'un simple produit mis en vente à des pratiques culturelles ou culinaires, en passant par les maladies et certains virus. Le plus simple est donc de considérer les centres d'appel comme des innovations en tant que telles et d'étudier les modalités de leurs diffusions spatiales. Il convient toutefois de rappeler les trois principaux stades de la diffusion temporelle, qui individualise une période d'apparition où seuls les « pionniers », les premiers adoptants qui ont donc pris a priori le plus de risques sont présents en nombres très limités ; puis une période de généralisation au cours de laquelle beaucoup de nouveaux adoptants se manifestent ; enfin une période de saturation qui coïncide avec la fin de la diffusion de l'innovation dans la mesure où l'essentiel de la « population » concernée est touchée, atteinte. Ces caractéristiques temporelles peuvent être complétées par des caractéristiques spatiales : la diffusion pouvant se caler sur une organisation hiérarchique des espaces et des territoires ; mais aussi sur des proximités, des voisinages qui permettent une extension du phénomène par « contagion » ; enfin de manière totalement aléatoire sans

qu'un principe unique ou clair puisse être mis en évidence. La « proximité » peut recouvrir des dimensions qui ne sont pas que spatiales, comme le montre l'exemple des centres d'appel.

2°) Dynamiques spatiales des délocalisations des centres d'appel

Si la majorité des délocalisations affectent les Etats-Unis et le Royaume-Uni (pays émetteurs) vers des pays anglophones (pays d'accueil de l'innovation), cela ne doit rien au hasard mais souligne l'importance des appartenances qui renvoient à des histoires et des héritages communs comme le partage d'une langue de communication commune ou/et les similitudes des systèmes comptables et juridiques. Ces appartenances et ces similitudes peuvent être considérées comme autant de proximités utilisées dans le processus de diffusion spatiale des centres d'appel. Au-delà, il ne faut pas oublier le fait que les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont les pays où le secteur des services est le plus développé, en particulier celui des télécommunications. Or, ces délocalisations semblent suivre deux logiques et donc concerner deux ensembles de pays distincts. Elles s'effectuent d'une part vers des pays développés comme l'Irlande, le Canada et Israël, d'autre part vers des pays émergents comme les Philippines, la Malaisie, l'Afrique du Sud et surtout l'Inde, du fait des coûts de main-d'œuvre attractifs. On observe aussi des délocalisations vers des pays non anglophones comme la Russie, la Chine, la Roumanie, le Maroc, la Tunisie ou le Liban. On peut faire l'hypothèse que, dans les quatre derniers pays plutôt francophones, les délocalisations des centres d'appel sont organisées à partir de la France. Au-delà de ces constats relativement simples, « les conséquences géographiques de ces diverses évolutions sont complexes : elles peuvent renforcer les différences territoriales préexistantes mais aussi les renouveler, redistribuer les cartes » (document 2). Ce qu'illustre la spécialisation informatique de l'Inde.

3°) Evolution de la nature des activités délocalisées

Si, dans un premier temps, les activités délocalisées ne concernaient que le secteur de la fabrication (activité peu qualifiée) (document 2), ce processus s'est étendu à tous les secteurs et activités des entreprises, ce qui traduit un approfondissement de la division internationale du travail (document 1). Division du processus de production à l'échelle mondiale à la fois sociale et technique. Au cours du temps, ce sont des fonctions de plus en plus qualifiées qui sont délocalisées :

- les premiers emplois tertiaires délocalisés étaient plutôt routiniers et peu qualifiés, comme ceux de télé-opérateurs, les postes de gestion des relations-clients et de saisie de données.
- Un 2ème temps correspond à l'externalisation internationale de tâches de comptabilité et de maintenance informatique, autrement dit le fait de solliciter des entreprises extérieures pour effectuer ces tâches. Ce sont alors des emplois intermédiaires, dont le niveau de qualification est un peu plus élevé, qui sont concernés.
- Enfin, dans une dernière étape, les métiers très qualifiés font aussi l'objet de délocalisations : administration de réseaux, programmation et développement de logiciels, ingénierie, design.

4°) La spécialisation informatique de l'Inde : propagation d'une innovation

Ces différentes étapes des délocalisations permettent aux pays d'accueil, par le biais des transferts technologiques, de développer des compétences dans de nouveaux secteurs ainsi que de se doter des infrastructures nécessaires comme le développement des réseaux de

télécommunication. L'exemple de l'Inde illustre bien ces différentes étapes des délocalisations qui scandent le processus de diffusion d'une innovation. Dans un tel cadre de diffusion spatiale de l'innovation à partir de foyers émetteurs comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni, les avantages comparatifs de l'Inde étaient évidents, qu'il s'agisse de la langue anglaise partagée ou du coût de la main-d'œuvre modeste par rapport aux Etats-Unis (document 3). Il est alors évident que l'Inde exporte la majorité de ses services informatiques surtout vers les Etats-Unis (63% des exportations indiennes de services informatiques) et vers Royaume-Uni. Ces exportations constituent une manne non négligeable pour l'Inde dans la mesure où elles représentaient 7,68 milliards de dollars en 2001-2002.

Conclusion

Dans le cas des délocalisations des centres d'appel, l'innovation qu'a constitué un tel centre s'est bien diffusée de pays émetteur, que sont les Etats-Unis et le Royaume-Uni, vers des pays d'accueil qui ont certes bénéficié de transferts de technologies pour adopter totalement cette innovation mais qui avaient déjà commencé une « spécialisation » dans le développement de certains secteurs dits de pointe, comme l'illustre le cas de l'Inde. Au-delà de tels transferts, se pose la question de leur(s) impact(s) sur le développement des pays d'accueil ? Car se sont surtout les activités les moins qualifiées qui sont délocalisées en raison des bas coûts de la main-d'œuvre, même si progressivement ce sont des activités de plus en plus qualifiées qui sont délocalisées/externalisées. Pour l'Inde, un tel processus s'est traduit par une spécialisation dans le secteur informatique.

Cette spécialisation est loin toutefois de concerner l'ensemble du pays, on mentionnera ainsi l'exemple de la région de Bangalore, souvent présentée comme la Silicon Valley indienne. Force est alors de se demander si la maille du pays pour appréhender de tels phénomènes de transfert n'est pas trop grossière. Ne met-elle pas insuffisamment en évidence les sélections des territoires qui s'opèrent à des niveaux beaucoup plus restreints. Sélections de territoires qui sont relativement emblématiques de la Mondialisation et qui conduisent certains auteurs comme Saskia Sassen à parler de « trous » au cœur des pays qui semblent ne plus leur appartenir ou d'autres auteurs comme Olivier Dollfus ou encore Jacques Lévy à privilégier une approche réticulaire des espaces de la Mondialisation plutôt qu'une approche continue de l'espace géographique et économique.

Finalement, même s'il se produit une élévation des niveaux de qualification dans les pays d'accueil des innovations, les pays émetteurs qui délocalisent ont toujours un temps d'avance. Ce sont en effet les pays les plus développés qui ont jusqu'à présent tendance à polariser les innovations avant de les laisser se diffuser (ou pas) vers les pays moins développés. Les activités les plus qualifiées restent concentrées dans les pays les plus développés, traduisant de fortes inerties spatiales en matière de hiérarchie, d'inégalités de développement.